

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire

SEINE-ET-MARNE et Départements limitrophes ----- UN AN..... 3 fr.	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-COÛLLE ----- ANNONCES : LA LIGNE 20 c	PARIS et les autres Départements ----- UN AN..... 5 fr. 50
---	---	--

ÉCHOS DE LA SEMAINE

23 Juillet — Importante manœuvre militaire sur la frontière de l'Est.

26 Juillet — La Chambre adopte l'ensemble du projet de loi relatif au régime des sucres. Cette loi frappe l'industrie sucrière de plusieurs surtaxes.

— Exécution capitale à Madrid, de la femme Régina Balagner, qui avait assassiné sa maîtresse.

— Une malheureuse, la femme Rabeyrolec âgée de 26 ans, demeurant aux environs du Puy, profite du sommeil de son mari, pour noyer ses deux enfants et tente de se donner la mort.

— Inauguration d'une statue de Voltaire à Ferney.

27 Juillet — Un tableau d'une certaine valeur attribué à Clouet, disparu depuis quelque temps du musée de Cherbourg, est retrouvé chez un marchand parisien.

28 Juillet — Le nommé Vial, demeurant à Balbigny près de Saint-Étienne, tue sa femme à coup de révolver à la suite d'une discussion.

29 Juillet — Le gouvernement autrichien dissout, à Trieste, la société

irrédentiste italienne *Pro Patria*, ce qui cause de graves embarras à M. Crispi. Ce dernier est battu à Naples dans la personne de ses candidats aux élections administratives.

— Installation de la commission chargée d'administrer la ville de Montpellier.

— Une explosion de grisou survenue dans la houillère Pélissier à Saint-Étienne, cause la mort d'environ 420 mineurs.

— Un incendie très violent, détruit à Marseille la scierie de M. Bourges et plusieurs autres maisons. Les pertes s'élèvent à plus de 4 millions.

— Deux enfants de Nancy, ayant trompé la vigilance de leur mère, mettent le feu à la maison en jouant avec des allumettes et sont brûlés vifs dans cet incendie.

— La ville de Vellaga (Russie) est entièrement détruite par un incendie.

30 Juillet — Un orage terrible de grêle ravage les vallées du Lot et de la Nyse. Les dégâts sont considérables et les agriculteurs sont dans la désolation.

— A Saint-Pourçain, (Allier) trois personnes se noient dans la rivière la

Sioule, en jouant pendant une partie de bain.

31 Juillet — La Chambre vote un crédit de 200 000 francs en faveur des familles des victimes de Saint-Étienne.

— M. Yves Guyot ministre des travaux publics visite les mines de Saint-Étienne et distribue des secours aux familles des victimes de la catastrophe du puits Pélissier.

— La commune de Lomme près de Lille est mise en émoi par l'assassinat d'une brave mère de famille par son mari.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Dimanche dernier a eu lieu la distribution des prix de l'école des garçons.

Cette intéressante fête scolaire était présidée par M. le maire qui dans son discours a vivement félicité les maîtres sur les brillants succès obtenus cette année aux épreuves du certificat d'études, et, a aussi vivement insisté auprès des parents sur la nécessité de l'assiduité à l'école.

Des chants et des morceaux de musique ont contribué à augmenter le charme de cette petite fête.

— Dimanche matin, les hôtes du château de la Tuillerie étaient mis en émoi par un événement tout-à-fait inattendu.

Un des domestiques en ouvrant les volets du salon avait entendu un sifflement étrange, et quelle ne fut pas sa surprise, lorsque après avoir laissé pénétrer dans la pièce quelques rayons de lumière, il se vit en présence d'un reptile qui n'était autre qu'une vipère.

On juge de la frayeur de tous en ap-

prenant cette fâcheuse nouvelle, car ainsi qu'on pût s'en convaincre, on n'a pas affaire à une vulgaire et inoffensive couleuvre, mais bien à un des redoutables reptiles qu'on rencontre en grand nombre dans la forêt de Fontainebleau.

Personne jusque là n'avait entendu dire qu'il y eut des vipères sur notre territoire; on affirmait même le contraire. La surprise de dimanche ne laisse aucun doute à cet égard.

MOUSSY-LE-NEUF

On lit dans l'Indépendant:

M. Labour, conseiller général, s'est rendu dimanche 27 juillet à Moussy-le-Neuf, pour présider la distribution des prix aux élèves des écoles communales. M. Labour était accompagné par M. Michel, délégué cantonal.

La réception faite à ces deux Messieurs a été des plus cordiales. Assistaient à la réunion, qui était très nombreuse, M. Buffaut, maire et sa famille, M. Duchêne, adjoint et sa famille, M. le curé de Moussy, M. M. les Conseillers municipaux, etc., etc.

M. Labour a pris successivement la parole à l'école des garçons et à l'école des filles. Son succès a été complet. Plus d'une mère de famille a vivement applaudi lorsque M. Labour a dit:

« Ce que je prise encore plus que l'instruction, c'est l'éducation. L'éducation de la femme doit différer de celle que l'on donne à l'homme. Je suis de ceux qui pensent avec Fénelon que le mérite de la femme est de rendre son mari heureux et de bien élever ses enfants. Il faut que les femmes restent dans leur domaine et ne s'emparent pas de celui des hommes. Mais il faut que la main qui tient le fuseau et s'applique aux détails de l'intérieur soit conduite par une tête qui conçoit et gouverne.

Ce que je désire avant tout, ce ne sont pas des femmes savantes, mais des femmes judicieuses, attentives, instruites de tout ce qui leur sera utile de savoir comme mères, et surtout ne délaissant jamais le travail des mains. »

En somme, très bonne journée pour tous. La plus grande part doit en revenir à l'excellent instituteur de Moussy-le-Neuf, qui avait organisé une véritable fête de famille. N'oublions pas non plus Mme la Directrice de l'école des filles, qui sait conserver les bonnes et saines traditions.

MONTHYON

La distribution des prix aux élèves de l'école de Monthyon a eu lieu le dimanche 27 juillet, sous la présidence de M. Le Duc, président de la délégation cantonale de Dammartin, qui a prononcé le discours d'usage.

M. Le Duc a été vivement applaudi. Son excellente allocution, qui pourrait avoir pour titre: *De la nécessité du travail*, était pleine de conseils pratiques que voudront certainement suivre ceux qui l'ont entendue.

M. Le Duc prêche d'ailleurs d'exemple. C'est à son travail seul qu'il doit la situation très honorable qu'il occupe à la Compagnie des chemins de fer du Nord. Souhaitons aux jeunes lauréats de suivre un tel exemple.

LONGPERRIER

La distribution des prix aux élèves de l'école communale de Longperrier a été cette année des plus attrayantes.

M. Faïlle qui fut un acteur très distingué, épris en même temps de bonne littérature et des grandes traditions de la déclamation, a bien voulu à la sollicitation de M. Sainte-Beuve dire quelques pièces de vers et a parcou-

ru à la satisfaction de tout l'auditoire, la série des genres les plus divers, depuis la légende de Saint-Nicolas chantée pour la plus grande joie des enfants (jeunes et vieux) jusqu'aux strophes vibrantes de Victor Hugo — et pour finir, malgré sa répugnance à descendre à cette poésie d'une saveur trop... moderne, il dit avec un talent merveilleux, « La Levrette et le Chiffonnier » de A. Chatillon.

Cette réunion toute cordiale et qui laissera le meilleur souvenir à Longperrier se tenait sous la tente de M. Petit, mise obligeamment par lui à la disposition de la municipalité.

M. le Maire de Longperrier qui avait cédé la présidence à M. L. Dupille; une grande partie du conseil municipal, M. le Curé de Longperrier, M. le Doyen de Dammartin et un grand nombre des habitants des deux communes sœurs, assistaient à la cérémonie.

Voici les principaux passages du discours prononcé par M. L. Dupille:

Je vous entretenais l'an dernier de la fréquentation de l'école; je voudrais cette année vous parler de la discipline, de la nécessité de s'y soumettre carrément, sans arrière-pensée, et des bons résultats que l'on en doit attendre.

La Discipline: c'est un thème peu folâtre et le mot est rébarbatif. Je veux pourtant essayer de vous faire accepter et le mot et la chose.

En remontant au sens primitif, à l'étymologie: *discere*, instruire, en s'arrêtant au congénère: *disciple*, on trouve une notion, exacte du mot. La discipline, c'est l'essence de l'éducation, c'est l'éducation elle-même.

— Vous le comprendrez d'autant mieux que vous êtes, j'en suis à peu près sûr, de bons disciples, c'est-à-dire des écoliers disciplinés.

La discipline se présentera à vous sous trois faces : scolaire, sociale et militaire.

Celle qui vous touche maintenant doit vous préparer à apprendre les premiers devoirs de la vie : l'amour et le respect des parents, l'ordre, la propreté et le travail.

De même que le cultivateur avant de confier à la terre la semence, espoir de la moisson future, a soin de bien préparer son terrain, de l'ouvrir, de le régulariser ; de même, quand vous venez dans cette classe, recevoir les semences fécondes de l'instruction, vous devez être pliés à certaines exigences : Il faut oublier vos jeux, étouffer les éclats de votre gaieté, et tous, même les petites filles, tenir muettes vos langues agiles.

Le moindre bruit, la plus légère agitation suffisent pour distraire le reste de la classe, et le Professeur, énervé par cette dissipation, par la nécessité de rechercher l'auteur du désordre, par l'ennui de le punir, ne peut plus suivre son cours avec autant de présence d'esprit, et de chances de succès : — les bons élèves souffrent du mauvais vouloir de quelques désobéissants !

— L'indiscipline est donc criminelle.

Si tous, grands et petits, hommes et enfants, nous avons, dans notre France libérale, droit à la liberté, droit absolu limité seulement par le respect de la liberté d'autrui, celui-là est criminel qui par son indiscipline porte atteinte aux droits sacrés de celui qui veut travailler et s'instruire.

Je termine par deux mots sur la discipline militaire — celle-là est inexorable et doit l'être, c'est là d'une nécessité qu'imposent les passions humaines : C'est la loi de la guerre, en un mot ! — Et le soldat doit se tenir préparé pour tous les sacrifices, même pour celui de sa vie.

Et cependant là encore, suivant la définition de Rivarol : « La discipline ne doit pas peser comme un joug, mais

comme un bouclier ! C'est-à-dire que les soldats doivent former un tout homogène, et, l'œil sur le Drapeau, Ame de la patrie, être aussi bien préparés à se défendre mutuellement qu'à attaquer l'ennemi.

La discipline militaire imposée à tous les Français valides sera pour vous moins rude si vous vous habituez d'avance au respect de l'autorité légitime et à l'accomplissement du devoir.

Cela vous sera facile, à Longperrier, dans ce pays de laborieux et de sages, où l'on a le culte des bonnes traditions dans ce pays où un monument indestructible va perpétuer le souvenir d'un héros du devoir, d'un martyr du dévouement le plus désintéressé.

Cette mort tragique, les circonstances déplorables qui l'ont causée, cette horrible guerre ne doivent pas venir attrister votre fête — nous les rappelons seulement parcequ'elles font voir combien, en ce pays, l'abnégation et le courage sont appréciés et parcequ'aussi nous nous félicitons d'avoir cette occasion de dire aux habitants de Longperrier combien leur reconnaissance généreuse les honore et de leur affirmer qu'en perpétuant ainsi la gloire de ces morts héroïques on prépare des générations dignes de bien servir leur patrie et d'honorer la France.

MORTEFONTAINE

Par arrêté de M. le ministre de l'agriculture, est nommé au grade de chevalier dans l'ordre du mérite agricole :

M. Chantrier (Ernest Alexandre) horticulteur à Mortefontaine ; 32 ans de services — Hybridation et création de plantes nouvelles.

Nous sommes très heureux d'avoir à adresser nos félicitations les plus sincères au savant horticulteur.

CRÉPY-EN-VALOIS

Les membres du jury du concours

agricole scolaire de Crépy-en-Valois ont publié un rapport fort intéressant sur les mémoires présentés par les instituteurs qui ont pris part à ce concours et sur les travaux fournis par les élèves

Le jury d'examen de ce concours était ainsi composé : M. M. Léon Martin Lefèvre de la Fargue, Fautrat, Léon Roland, M. l'inspecteur primaire et M. Dufossé instituteur à Barbery.

Un objet d'art et trois médailles de vermeil ont été décernés aux instituteurs. Quatre prix et sept mentions ont été accordés aux élèves dont les travaux ont été trouvés dignes d'une récompense.

OUVERTURE DE LA CHASSE

Il paraît s'affirmer que la date proposée cette année par M. M. les préfets de notre région, pour l'ouverture de la chasse, serait le dimanche 31 août prochain.

D'autre part, il résulte des correspondances reçues des différents pays du Nord et du centre de la France, que le printemps a été favorable à la propagation du gibier à poil et à plumes. Les chasseurs peuvent donc espérer une bonne année et se préparer à la commencer bientôt.

FAITS DIVERS

CONSOMMATION DU TABAC

Un économiste a calculé que, si le tabac consommé en une année, en France, était roulé en une corde de 2 pouces de diamètre, il formerait un serpent qui, suivant la ligne de l'équateur pourrait faire trente fois le tour de la terre.

Avec la même quantité de tabac pressé en tablettes solides, on élèverait une pyramide presque égale à

la troisième des grandes pyramides d'Égypte.

Enfin, si l'on râpait cette même quantité en tabac à priser, on pourrait sous l'amoncellement de cette poussière brune, ensevelir une ville comme le furent autrefois Herculanium et Pompéi.

DES MILLIONS SOUS UN REMPART

L'administration de la guerre vient d'autoriser une famille gènoise, descendante du doge Durazzo, à démolir une partie du rempart Saint-Michel, et à y opérer les fouilles nécessaires en vue de la découverte possible du trésor que ledit Durazzo, d'après des documents de famille, y a enfoui vers 1573, et qui consiste en son épée ducale parsemée de pierres précieuses, et des caisses de pièces d'or gènoises pour le montant de 80 millions de francs.

Les objets d'art qui pourraient être découverts resteront la propriété du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts ; les armes seront acquises aux musées dépendant du ministère de la guerre.

Quant à l'argent, il ira grossir la caisse de l'État sauf 20 0/0 qui seront alloués à la famille concessionnaire des fouilles.

(Nous rappellerons que ce fut l'un des membres de cette famille, Marcellin Durazzo, doge de 1767 à 1769, qui céda en 1768, à la France, l'île de Corse).

LES SUITES D'UNE FAUTE

Les effets de la révocation de l'édit de Nantes.

A la suite de la révocation de cet édit, provoqué, comme on le sait, par Mme de Maintenon, un grand nombre de familles, soit de la noblesse soit du commerce et de l'industrie, émigrèrent à l'étranger et y restèrent.

C'est ainsi qu'il existe en Bohême des fabriques de soieries et de velours dont les chefs portent des noms français, et que dans l'armée et à la cour d'Autriche, on trouve des noms comme le baron de Launay, le marquis de Bellegarde, de Hauterive, etc.

D'autres familles se sont fixées en Allemagne.

Le général Verdy du Vernois, dont l'empereur d'Allemagne a fait son ministre de la guerre, est d'origine française.

Enfin, le nouveau ministre des finances, M. Miguel, qui est un des confidentes de Guillaume II, est, lui aussi, de sang français.

La Culture des Abeilles

La France est peut-être le pays qui se prête le plus à la culture des abeilles et au dire d'un apiculteur distingué, le produit de cette industrie bien comprise pourrait presque doubler sa production fruitière, agricole et vinicole, tout en assurant une large rémunération aux familles laborieuses qui s'adonneraient à l'industrie mellifère.

Les Etats-Unis fabriquent et vendent chaque année plus de 35 millions de livres de miel, ils en expédient en France pour une somme qui dépasse 20 millions.

La Californie possède de nombreuses et puissantes sociétés financières très riches, qui s'occupent de multiplier le nombre des ruchers et qui, à elles seules, produisent plus de miel que la France entière.

Au Canada, en Suisse, en Hongrie, en Autriche, il existe des écoles et des chaires d'enseignement apicole, Vienne

possède même une académie d'apiculture présidée par le chef de l'état.

L'Italie est réputée depuis longtemps pour ses abeilles dites « mères jaunes ou reines italiennes » dont elle vend annuellement à l'étranger pour des millions de francs.

L'Allemagne encourage d'une façon toute spéciale la culture des abeilles et entretient même à grands frais, en Alsace-Lorraine, deux publications destinées à la propagation des ruchers.

En France, cette industrie est si négligée que nous occupons un rang tout à fait inférieur par rapport aux autres nations. Il n'y a, paraît-il, qu'une somme de *quarante trois francs* inscrite à notre budget national pour la culture des abeilles.

Les grandes exploitations agricoles ont renoncé aux abeilles sous le prétexte qu'elles réclamaient des soins trop minutieux. Les petits cultivateurs, de leur côté, les ont également abandonnées, donnant comme raison de leur dédain, qu'elles produisaient un trop maigre bénéfice.

Cependant, il est hors de doute que l'abeille est non seulement utile, mais encore indispensable à la prospérité de la culture en général. La destruction des ruches est considérée comme une des grandes fautes qu'aient commises nos agriculteurs.

Darwin pour démontrer l'importance du rôle des abeilles dans la fécondation des plantes a fait de nombreuses expériences et cite les suivantes : 20 têtes de trèfle blanc visitées par les abeilles lui donnèrent 2290 graines, tandis que sur 20 têtes recouvertes d'une gaze, plus des deux tiers restèrent stériles.

Un certain nombre de fleurs de Pied-d'allouette, protégées par un filet, produisirent 190 grammes de graines;

tandis que le même nombre de fleurs sur lesquelles les abeilles pouvaient butiner, en toute liberté, donnèrent 350 grammes de graines.

De plus, les abeilles débarrassent les fleurs des arbres fruitiers d'une foule de petits insectes qui, à l'état de larves, attaquent ces fleurs et les empêchent de se développer. Il en est de même pour les blés, et il paraît qu'en Saxe, ce fait est tellement reconnu exact, que les paysans placent leurs ruches sur des charriots et les promènent dans leurs champs. Les épis les plus beaux qu'ils réservent pour les semences, sont toujours ceux qu'ils récoltent près des ruches.

Si nous examinons les avantages que peut produire un rucher au point de vue pécuniaire, nous en arrivons à conclure qu'en dehors de l'attrait moral que procure l'éducation des abeilles à ceux qui s'y adonnent avec goût et intelligence, une ruche rapporte, en moyenne, 10 francs par an, en admettant que le rucher soit établi dans des conditions favorables, c'est-à-dire dans le voisinage de jardins fruitiers, de prairies, de champs de navette, de sainfoin etc.

« Pendant l'été, a dit Réaumur, nos campagnes sont couvertes de fleurs, pleines de miel et de cire; nous perdons ces revenus délicieux, faute d'avoir assez d'abeilles, qui seules savent faire cette récolte. Les abeilles sont une branche d'économie rurale d'autant plus précieuse, qu'elle est à la portée de tous les habitants des campagnes. »

« De tous les animaux que nous utilisons, dit un savant, il n'en est pas dont l'éducation soit moins dispendieuse et plus lucrative que les abeilles. »

Comme on voit, un grand nombre de faits acquis plaident en faveur du

développement de la culture des abeilles.

E. LEMARIE.

VARIÉTÉS

Voici quelques-unes des cocasseries de notre langue. Comment voulez-vous qu'un étranger puisse s'en tirer ?

Les portions, les portions-nous ?

Les poules du couvent couvent.

Mes fils ont cassé mes fils.

Il est de l'Est,

Je vis ces vis.

Cet homme est fier, peut-on s'y fier ?

Nous éditions de belles éditions.

Nous relations ces relations intéressantes,

Nous acceptions ces diverses acceptions de mots.

Nous inspections les inspections elles-même.

Nous exceptions ces exceptions.

Je suis content qu'ils content cette histoire.

Il convient qu'ils convient leurs amis.

Ils ont un caractère violent, ils violent leurs promesses.

Ces dames se parent de fleurs pour leur parent.

Ils expédient leurs lettres, c'est un bon expédient.

Nos intentions sont que nous intentions ce procès.

Ils négligent leurs devoirs, je suis moins négligent.

Nous objections beaucoup de choses contre vos objections.

Ils résident à Paris chez le résident d'une Cour étrangère.



Relevé dans l'album d'un penseur :

« On a dit que le génie est une longue patience.

« Et le mariage donc !

LA NOUVEAUTÉ

Grand Journal de **MODES** Parisien

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

C'est le journal le plus complet et le moins cher qui paraisse. Chaque numéro contient douze pages de texte et de gravures concernant les nouveautés en fait de robes, manteaux, lingerie, costumes d'enfants, ouvrages de dames, etc il donne les toilettes les plus intéressantes des nouvelles pièces de théâtres, des grands mariages et des fêtes mondaines. Les feuilletons sont écrits par les auteurs les plus connus du public, et peuvent être mis sans crainte entre les mains des jeunes filles.

CONDITIONS D'ABONNEMENTS

PREMIÈRE ÉDITION — Comprenant 24 journaux de 12 pages avec de nombreuses gravures noires. — Un an, 6 fr. — six mois, 3 fr.

DEUXIÈME ÉDITION — Comprenant 24 journaux de 12 pages avec de nombreuses gravures noires, 12 gravures coloriées, ou bien 12 patrons découpés. — Un an, 9 fr. six mois, 5 fr.

TROISIÈME ÉDITION — Comprenant 24 journaux de 12 pages avec de nombreuses gravures noires, — 24 gravures coloriées ou 24 patrons découpés. — En France et à l'Étranger : Un an, 12 fr. — six mois 6 fr. 50.

QUATRIÈME ÉDITION. — Comprenant 24 journaux de 12 pages avec de nombreuses gravures noires, 24 gravures coloriées et 24 patrons découpés; cette édition est la plus complète et la plus avantageuse. — Un an, 15 fr. — six mois, 8 fr.

Envoi franco d'un numéro simple contre 25 cent. et d'un spécimen complet contre 50 centimes en timbres.

A VENDRE A L'AMIABLE

Une gentille petite

Maison Bourgeoise

Sise à **LUMIGNY.**

ARRONDISSEMENT DE COULOMMIERS

à 1 h. 1/2 de Paris (Gare : Marles-Fontenay)

(S'adresser au bureau du Journal)

Librairie **E. LEMARIÉ**, à Dammarville

Notice sur **POMPONNE-LÈS-LAGNY**, par l'abbé Richard.

1 vol. In-12 3 fr.

DOMMAGES AUX CHAMPS, dégâts des lapins, par Valadon et Zucher.

1 vol. In-12 4 fr.

NOUVEAU GUIDE EN AFFAIRES, contenant toutes les notions de droit et tous les modèles d'actes dont on a besoin pour gérer ses affaires, par Durand de Nancy.

1 vol. in-12 de 568 pages. 2 fr. 25

NOUVEAU GUIDE PRATIQUE DES MAIRES, DES ADJOINTS, DES SECRÉTAIRES DE MAIRIES, DES CONSEILLERS MUNICIPAUX, etc., par Durand de Nancy.

1 vol. in-12 de 792 pages. 7 fr. 50

AVANT DE FAIRE AUCUN ACHAT

Adressez-vous :

MAISON

R. DELACOURT-COULANJON

60 GRANDE RUE, 60

à DAMMARTIN (S-&M)

Qui vous vendra :

Montres Chaines. Bagues et Bracelets en or et en argent — Boucles d'oreilles, — Pendules — Diamants, etc.

Linge, Toiles, Nappes, Serviettes, Etouffes et Draps pour confections etc.

Glaces — Installation et agencement de magasin.

Le tout à des conditions exceptionnelles de **BON MARCHÉ.**

Le Directeur-Gérant: **E. LEMARIÉ.**

Dammartin Imp. E. Lemarié.